



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 4, Numéro 3, Juin 2026

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>



<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>



<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>



<https://www.ajol.info/index.php/akiri>



[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)



<https://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor : SJIF 2026 : 7.620

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roal, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître de Conférences, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

OAJI: <http://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor: SJIF 2026: 7.620

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue **AKIRI** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **The Utopias of Toni Morrison's Paradise**
SORO Dolourou..... 1-11
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.1>
2. **Abjection and Desire: A Feminist Reading of Sarah Kane's Phaedra's Love and Eugene O'Neill's Mourning Becomes Electra**
Wandja Fatoumata TUO & Ouana Alassane SEKONGO..... 12-24
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.2>
3. **Émergence du sujet féminin et esthétique de l'oralité dans Their Eyes Were Watching God de Zora Neale Hurston**
Zié Bi Golé Eugène KOFFI & Bi Zoh Elisée GOLE..... 25-37
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.3>
4. **Black Renaissance and Baraka's Legacy**
Yao Katamatou Kouma..... 38-53
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.4>
5. **Influence des facteurs sociodidactiques sur l'enseignement et l'apprentissage de l'anglais : cas du lycée Soundjata Keïta**
Yacouba Boubacar TOURE..... 54-66
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.5>
6. **Remote sensing monitoring and assessment of oil pollution from 2015 to 2020 in the Gulf of Guinea: The case of the two Congos and the Cabinda region (Angola)**
Marius MASSALA MBINDZOUKOU..... 67-81
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.6>

Études hispaniques

7. **El "muro de la vergüenza" en Chambacú, corral de negros de Manuel Zapata Olivella: entre opresión y expresión de la libertad**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 82-94
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.7>

Lettres Modernes

8. **Le fragmentaire : les modalités d'un mécanisme dramaturgique du théâtre d'Aristide Tarnagda**
Kan Mathieu KOUASSI 95-109
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.8>
9. **Poétique de la migration et reconfiguration postcoloniale du roman africain francophone chez Maurice Bandaman**
Kagnon Brahim SANOGO..... 110-124
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.9>

- 10. Migration et développement local dans le roman africain francophone**
Koudougou Frédéric KONTOGOM..... 125-138
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.10>
- 11. Écrire, créer et diffuser le théâtre de commande d'intervention sociale**
ZAGRÉ Issa..... 139-154
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.11>
- 12. Le sacré au risque de la déconstruction ou le discours de la
« désédéification » dans galerie infernale de Jean-Marie Adiaffi**
Zana Karim SORO..... 155-168
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.12>
- 13. La pratique stylistique à l'œuvre dans « larmes en pleurs »,
extrait de la mère rouge de C. Marshall Kissy**
Aby Emmanuel AKADJÉ..... 169-182
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.13>
- 14. Quête de l'altérité et dialogue interculturel dans l'attentat
de Yasmina Khadra : se réconcilier au-delà des extrêmes
et des frontières identitaires ?**
Mamadou KONATE..... 183-196
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.14>

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET ARCHITECTURE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Essai de sémantique des mots onomatopéiques et idéophoniques**
Koffi Joël KOUAKOU & Koffi Yéboua Vincent KOUASSI 197-210
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.15>
- 16. Les difficultés des situations de transfert en activités de langage
et lecture à l'école élémentaire**
Oumar DIA..... 211-231
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.16>
- 17. Débats citoyens et vie sociopolitique en Côte d'Ivoire
à l'ère du numérique**
Konan Zagoh Martial YAO & Olive-Martial Kokoi ASSEU 232-248
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.17>

Architecture & urbanisme

- 18. Planifier, aménager et bâtir des « villes en mouvements » au Sahel :
cas de la ville moyenne de Pouytenga au Burkina Faso**
Pougwendé Léandre GUIGMA..... 249-273
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.18>

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

19. **Relire Cheikh Anta Diop : pour une critique historiographique de son assimilation à l'afrocentrisme**
Yves Victor NGONO..... 274-295
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.19>
20. **L'immigration libano-syrienne en AOF : des abords des Rivières du Sud à la constitution d'une diaspora robuste (XIX^e-XX^e siècles)**
Abdou Karim TANDJIGORA..... 296-316
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.20>
21. **L'histoire des Oubi, un peuple de l'ouest ivoirien peu connu, des origines à la période coloniale**
TOURE Tiegbe & GNETO Gbakre Jean-Patrice..... 317-330
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.21>
22. **Les arts plastiques contemporains burkinabè entre défis et survie**
Hyacinthe SANDWIDI, Adama TOURÉ & Patrick KABRÉ..... 331-348
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.22>
23. **Engagement des associations musulmanes dans la promotion du don de sang au Burkina Faso (1997-2025)**
Aboubakar Sidiki SEGDA & Adama KABORE..... 349-365
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.23>
24. **Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) au Mozambique et en Côte d'Ivoire : une approche des mobilités post-conflit**
KOUASSI Tehua Maizan & KOUASSI Noël Zouzou..... 366-384
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.24>
25. **Les « choses-dieux » chez les peuples de l'Est du Cameroun : matérialité du sacré et ontologies religieuses**
Jeannette Sylvie PILO ATTA..... 385-405
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.25>
26. **La musique traditionnelle au Burkina Faso à l'épreuve des dynamiques sociales : cas de la musique des Lyèla de la Province du Sanguié**
Emmanuel BAYALA & Jean Célestin KY..... 406-420
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.26>
27. **La diplomatie culturelle de la Côte d'Ivoire (1959-2021) : genèse, recompositions et enjeux d'un soft power africain**
Amenan Félicité Nadège DJAHA & Bakary TRAORÉ..... 421-440
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.27>
28. **L'impact de la présence de l'école occidentale sur les institutions de formation traditionnelles chez les Djimini, 1903-1960**
Drissa COULIBALY..... 441-453
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.28>

- 29. Les confréries religieuses au Sénégal : un facteur de solidarité et de cohésion sociale**
Sadibou SEYDI..... 454-467
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.29>
- 30. L'État dans la gestion du hadj et du pèlerinage chrétien en Côte d'Ivoire**
Fatoumata BAMBA & Kiyali KONE..... 468-481
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.30>

Géographie

- 31. De l'eau impure à l'eau potable à Legaïn/Lallé dans la région du Mayo-Kebbi-Est au sud-ouest du Tchad**
BAYANG Sirbéle..... 482-495
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.31>
- 32. Analyse de l'engagement des populations dans la gestion des déchets plastiques sur les plages de la ville de Sassandra (Côte d'Ivoire)**
Youto Elodie Ama DOUBA..... 496-513
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.32>
- 33. Le marketing territorial, nouveau levier du développement territorial du département de Rufisque (Dakar/Sénégal)**
Moussa TAMBA, Abdourahmane Mbade SÈNE & Oumar SALL 514-530
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.33>
- 34. Évaluation des géopotentialités du département de Vavoua en faveur de la culture de l'anacarde à partir des SIG et l'analyse multicritère (AMC)**
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 531-548
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.34>
- 35. La filière manioc : un levier d'autonomisation des femmes rurales dans la sous-préfecture de Djebonoua**
N'guessan Pascal KONAN, Watagaman Paul YEO,
Koffi Landry DIBY & Dhédé Paul Éric KOUAMÉ..... 549-564
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.35>
- 36. Filières d'approvisionnement et stratégies commerciales des produits alimentaires dans les marchés urbains de Ziguinchor (Sénégal)**
Yaya DIALLO, Djiby SOW, Sécou Omar DIEDHIOU & Oumar SY..... 565-582
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.36>
- 37. Perception des populations sur l'usage des passerelles piétonnes dans la ville de Bamako (Mali)**
Charles SAMAKE..... 583-598
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.37>
- 38. Récurrence des inondations à Bamako, impacts de l'aménagement de Diafaranako**
Adama SISSOKO & Moussa Mady KEITA..... 599-614
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.38>

- 39. La province gabonaise de la Nyanga comme espace-frontière :
logiques sociospatiales et mécanismes de la circulation des stupéfiants**
Poliny NDONG BEKA II & Joa-Méline MAGANGA BOUSSOUGOU..... 615-635
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.39>
- 40. Diagnostic de la gestion foncière dans le périurbain de Bouaké
(Centre Côte d'Ivoire)**
Konan Norbert Koffi..... 636-653
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.40>
- 41. Impacts de la qualité de l'eau sur la santé des ménages à Koro, Mali**
Abdoulaye TOGO & Abdou BALLO..... 654-668
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.41>
- 42. Scolarisation au primaire dans la région du Gontougo
au nord-est de la Côte d'Ivoire : déterminants et
perspectives pour une scolarisation durable**
Kouadio Franck Olivier YAO, Tozan ZAH Bi & Ané Landry TANO..... 669-685
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.42>
- 43. Les marchés périphériques dans la connection de l'hinterland
agricole et la métropole Yaoundé**
Fridolin Brice Nicolas ATEKOA MBARGA..... 686-702
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.43>
- 44. Variabilité climatique et environnementale et incidence des infections
paludéennes en milieu urbain sahélien : cas des districts de sante
de Maroua (Extrême-nord, Cameroun)**
Daniel Valérie BASKA TOUSSIA, Maurice NDIKWE DOURWE &
François GONGA..... 702-720
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.44>
- 45. Le programme de « villagisation » dans l'Unité-SOCAPALM d'Eseka,
au Cameroun : Dynamiques des acteurs, pratiques socio-spatiales
et effets induits**
MBOUHNOUM Philippe Alexandre Emmanuel & NDJOGUI Thomas-Eric 721-742
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.45>
- 46. Défis et perspectives de formation des femmes dans les instituts
éducatifs du Département de Botro (Côte d'Ivoire)**
Maxime YAPI..... 743-757
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.46>
- 47. Polarisation urbaine des nuisances environnementales.
Les bruits et les odeurs dans le Grand-Libreville (Gabon)**
Jean-Kevin Aimé TSIBA..... 758-779
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.47>
- 48. Vulnérabilité des quartiers urbains face aux risques d'érosion
à Dikodougou (Côte d'Ivoire)**
SORO Seydou Kadodjomon..... 780-792
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.48>

- 49. The Bororo community: From the Decline of Pastoralism to the Challenges of Socio-economic Reintegration**
Sylvain TCHAGUI & Umaru HASSAN BUBA..... 793-809
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.49>
- 50. Activités artisanales et crise de l'assainissement urbain à Dimbokro (Centre de la Côte d'Ivoire)**
N'guessan Arsène KOUADIO & Akissi Ketsia KOIDJO..... 810-825
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.50>

Philosophie

- 51. La crise identitaire et l'apport de solution cartésienne pour la valorisation du droit humanitaire**
Kouassi Luc N'GOTTA..... 826-842
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.51>
- 52. Gouvernance des ressources naturelles et conflits intercommunautaires au Tchad : cas des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Bologo/Tandjile-ouest**
OLAME HOUMINA Patrice..... 843-860
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.52>
- 53. Penser l'IA comme science auxiliaire en médecine avec Claude Bernard**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 861-873
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.53>
- 54. La politique de l'équilibre régional au Cameroun : peut-on sortir de la controverse ?**
Gilbert Hippolyte MBENDA TOUM..... 874-892
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.54>
- 55. Parole de l'Être comme authenticité ek-sistentielle du Da-sein**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 893-910
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.55>
- 56. Travail, identité et reconnaissance dans la société de l'automatisation**
Bi Naga Landry BOTTY..... 911-918
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.56>
- 57. Orpaillage artisanal et migrations en Afrique : entre quête existentielle, crise écologique et exigence écosophique**
Méfègbé MÉITÉ..... 919-932
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.57>
- 58. Hobbes et les crises foncières en Afrique : cas de la Côte d'Ivoire**
Kouadio Louis N'GUESSAN..... 933-948
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.58>
- 59. De l'évidence à la pluralité : l'avènement des géométries non-euclidiennes comme rupture épistémologique**
Moctarou BALDÉ..... 949-961
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.59>

- 60. Architecture et urbanisme de l'Égypte pharaonique :
modèles du développement durable pour la Côte d'Ivoire**
Konan Lazard KOUADIO..... 962-977
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.60>
- 61. La liberté de philosopher à l'épreuve de la religion :
l'exemple de Fichte et Forber**
Julien YABRE..... 978-991
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.61>

Anthropologie et sociologie

- 62. Conservation of vegetated green spaces in the municipality
of Ouagadougou by 2050**
Roséline KAMBOULÉ, Pounyala Awa OUOBA &
Kpemame DJANKARI..... 992-1005
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.62>
- 63. Analyse du fonctionnement des structures socio-éducatives
en mode décentralisé dans le cercle de Bougouni/Mali**
Youssef Kolon COULIBALY..... 1006-1020
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.63>
- 64. Usages sociaux des MILDA et bien-être des populations dans les
communautés rurales de côte d'ivoire : cas des populations de Djébonoua**
Kouakou Luc N'GOTTA & Koffi Dermane KOUAKOU..... 1021-1031
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.64>
- 65. « Travail des enfants dans le transport routier à Daloa :
cas des minibus » Centre-ouest Côte d'Ivoire**
Nawan Issouf OUATTARA & Issiaka KONE 1032-1047
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.65>
- 66. Propagation des discours haineux et éducation aux médias :
Responsabilité individuelle face au tribalisme et à
la cohésion sociale au Cameroun**
Paulette Mappi Dzukou..... 1048-1074
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.66>
- 67. L'accès par l'exception : Modélisation du processus de sécurisation
foncière des femmes en milieu rural ivoirien**
Walo Monique GRAH Epouse SARAKA..... 1075-1092
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.67>
- 68. Gouvernance informelle et expérience des usagers
face à l'absentéisme administratif dans le Gbêkê**
Zanga Aboudramane TOURÉ..... 1093-1107
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.68>
- 69. Savoirs endogènes, techniques innovantes et gestion des pathologies
du cacao : cas de Téapleu (ouest de la Côte d'Ivoire)**
Siaky Motihé KAMARA..... 1108-1125
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.69>

- 70. Assainissement productif et développement rural : analyse sociologique des enjeux économiques et environnementaux à Bouaflé**
 Jeannine Tchely GAUZE & YAPI Ellélé Aimé Marius..... 1126-1138
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.70>
- 71. Réseaux relationnels et recours maternels aux soins des enfants malnutris à Bouna (Côte d'Ivoire)**
 Kouassi Serge KOUADIO & Aka N'zi Jean-Vincent KOUA..... 1139-1151
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.71>
- 72. Violences sexuelles en Centrafrique : disparités sanitaires territoriales et résilience des survivantes**
 Kassinabin Diakaridia Frédéric SILUE & Aka N'zi Jean-Vincent KOUA...1152-1162
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.72>
- 73. Résistances et adaptations en contexte précaire : logiques de l'auto-emploi des jeunes conducteurs de taxis-motos à Bangui**
 Hyacinthe Anicet BEKPA..... 1163-1179
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.73>

Psychologie

- 74. Épisodes suicidaires en milieu universitaire : causes motivationnelles et stratégies de résilience chez un échantillon de huit étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny**
 Kinanya Donatien TOURE, BA Néné TRAORE,
 KONE née YEO Lokotianwa Sali & Grace Daniella AMAKON..... 1180-1201
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.74>

Criminologie

- 75. Enjeux de pouvoir et Gestion de risques miniers dans la carrière de Kalukuluku, à Lubumbashi**
 MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1202-1217
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.75>

Science de l'éducation

- 76. Manifestations de la pédagogie active dans les pratiques ordinaires des enseignants en classe de géographie**
 Mamadou THIARE & Ismaila MBODJI..... 1218-1236
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.76>
- 77. Jeux sérieux et humanité numérique : Vers une éducation contextualisée en Afrique**
 THIAM Aboubekr, MAIGA Alhoudourou,
 DIOP Alassane & HOTTE Richard..... 1237-1252
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.77>
- 78. Les obstacles de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel au Tchad »**
 Ali Moussa & Ousmane Hassane Ousmane..... 1253-1270
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.78>

- 79. Approche inclusive et différenciation pédagogique pour les apprenants de l'école primaire burkinabè présentant un bégaiement**
Dasmané MOGMENGA, Oumou DIALLO &
Wenkuuni Désiré POUDIOUGO..... 1271-1284
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.79>

Sciences juridiques et politiques

- 80. Les dynamiques des migrations climatiques en Afrique**
Saad CHAFIK..... 1285-1303
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.80>

Gouvernance des ressources naturelles et conflits intercommunautaires au Tchad : cas des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Bologo/Tandjile-ouest

OLAME HOUMINA Patrice

*Enseignant- chercheur,
Département de Lettres Modernes,
Université de Moundou (Tchad),
Email : houminaolame@gmail.com*

Date de soumission : 11-03-2026

Date de publication : 30-06-2026

Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.52>

Résumé

Le Tchad, de par son environnement naturel, sa composition humaine et sa culture, est un pays à vocation agropastorale. Son économie repose exclusivement sur ces deux secteurs qui participent pour 40 % au produit intérieur brut. La dégradation des écosystèmes s'est fortement accentuée ces dernières années sous les effets conjugués de plusieurs facteurs dont les plus marquants sont : la baisse de la pluviométrie, l'accroissement rapide de la démographie et les modes de gestion des ressources de base. Cette dégradation s'est traduite, pour la plupart, des situations par une stagnation, voire une réduction du rendement agricole et une diminution de quantité de ressources fourragères. L'agriculture et l'élevage, les deux composantes essentielles du système de production au Tchad, maintenues jusqu'ici par des pratiques traditionnelles basées sur une forte utilisation d'espace, s'adaptent mal aux restrictions qui leur sont imposées. Cette crise économique a des dimensions géographiques internes au Tchad. Elle pousse les éleveurs de la zone nord à intensifier leur transhumance vers la zone sud du pays. Cette migration des personnes et du bétail vers le sud, zone à vocation agricole ne s'effectue pas sans poser des problèmes sociaux. Confrontés à l'hostilité du climat social et à la pression foncière, les agriculteurs et les éleveurs ont développé au fil de temps un comportement de moins en moins pacifique. La cohabitation entre ces deux communautés est émaillée d'affrontements aux issues parfois sanglantes et meurtrières. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs se sont multipliés depuis des années dans la Tandjilé-Ouest (et précisément à Bologo ; chef-lieu de canton lélé) et se déclenchent toujours avec le même point de départ : un animal dévaste le champ de mil, du coton, de manioc etc. Les couloirs de transhumance, naguère définis en 1959 pour faciliter les mouvements du bétail, sont aujourd'hui occupés par les agriculteurs ou simplement abandonnés à cause de manque de points d'eau (puits pastoraux). Les autorités administratives, militaires et politiques qui sont chargées de faire régner la paix sociale, semblent être à la base de la recrudescence de certains conflits. Plus souvent, les règlements de ces conflits aboutissent à des jugements dont les victimes (agriculteurs et éleveurs) sortent frustrés. Eu égard à cela, une sensibilisation de vivre ensemble doit être mener car, les Tchadiens sont condamnés à cohabiter d'autant plus, qu'ils partagent un patrimoine commun. Sans cela, le pays ne retrouvera la paix, gage du développement durable.

Mots clés : Conflit, communauté, Tchad, tension, Afrique, population.

Governance of natural resources and intercommunal conflicts in chad: case of farmer-herder conflicts in the sub-prefecture of bologo/tandjile west

Abstract

Chad, by virtue of its natural environment, its population composition, and its culture, is an agro-pastoral country. Its economy relies almost exclusively on these two sectors, which contribute 40% to the gross domestic product. Ecosystem degradation has intensified significantly in recent years due to the combined effects of several factors, the most notable being: decreased rainfall, rapid population growth, and practices related to the management of basic resources. This degradation has resulted, in most cases, in stagnation or even a reduction in agricultural yields and a decrease in the quantity of fodder resources. Agriculture and livestock farming, the two essential components of the production system in Chad, maintained until now by traditional practices based on extensive land use, are poorly adapted to the restrictions imposed upon them. This economic crisis has internal geographical dimensions within Chad. It is pushing herders in the northern region to intensify their transhumance towards the southern part of the country. This migration of people and livestock southward to an agricultural area is not without its social problems. Faced with a hostile social climate and land pressure, farmers and herders have developed increasingly less peaceful behavior over time. The coexistence between these two communities is marked by clashes, sometimes with bloody and deadly outcomes. Conflicts between farmers and herders have multiplied for years in Tandjilé-Ouest (and specifically in Bologo, the main town of the Lélé canton) and always begin with the same trigger: an animal destroys a field of millet, cotton, cassava, etc. The transhumance corridors, established in 1959 to facilitate livestock movement, are now occupied by farmers or simply abandoned due to a lack of water sources (pastoral wells). The administrative, military, and political authorities responsible for maintaining social peace appear to be at the root of the resurgence of certain conflicts. More often than not, the resolution of these conflicts results in judgments that leave the victims (farmers and herders) frustrated. In light of this, awareness campaigns promoting peaceful coexistence must be conducted, as Chadians are destined to live together, especially since they share a common heritage. Without this, the country will not regain peace, the foundation of sustainable development.

Keywords: Conflict, community, Chad, tension, Africa, population.

Introduction

Si on s'en tient à la définition donnée par le dictionnaire (1994), le conflit est « un désaccord ou une lutte résultant d'une opposition d'intérêts ou de points de vue ». Un conflit peut être manifeste (ouvert) ou latent. Les conflits manifestes sont ceux qui opposent ouvertement deux individus antagonistes ou deux groupes antagonistes. Ils peuvent opposer deux antagonistes au sein d'une même communauté (agriculteurs et agriculteurs) ou deux communautés différentes (agriculteurs et éleveurs). Le conflit intercommunautaire se réfère à des tensions, différends ou hostilités qui surviennent entre les différentes communautés ou groupes de personnes, souvent basés sur des distinctions ethniques, religieuses, culturelles ou sociales. Ces conflits peuvent varier en intensité allant de simples désaccords à des affrontements violents. Ils peuvent également résulter d'une combinaison de facteurs sociaux,

économiques, politiques et historiques. Ces conflits peuvent aussi émerger des rivalités pour les ressources, des différences culturelles des tensions identitaires ou des méfiances historiques. A ce niveau, ils peuvent se dérouler à l'échelle locale, impliquant des affrontements entre les groupes restreints, ou s'étendre à des niveaux plus larges avec des conséquences potentiellement graves comme des guerres civiles. Et ces guerres civiles peuvent entraîner des violences, des déplacements de population, des pertes humaines et des perturbations sociales. Les conflits les plus fréquents au Tchad sont dus aux partages de terroirs, des portions des terres habitables ou cultivables ainsi que la transhumance. Mais sachons que les cas les plus fréquents sont ceux d'Agriculteurs et Eleveurs. Et ces genres des conflits sont entretenus soient par certaines personnes pour des intérêts égoïstes. Les conflits les plus fréquents au Tchad sont dus aux partages de terroirs, des portions des terres habitables ou cultivables ainsi que la transhumance

Les questions qui nous hantent dans ce travail sont celles de savoir : quels sont les conflits inter communautaires entre agriculteurs-éleveurs au sud du Tchad et précisément dans la Tandjilé-Ouest (sous-préfecture de Bologo ; chef-lieu de canton lélé)? Quelles sont les formes et quelles solutions envisageons-nous pour Les éradiquer ?

1. La présentation géographique du Tchad

1.1. Bref aperçu sur le Tchad

Etat de l'Afrique Centrale d'une superficie de 1284000 Km², le Tchad, est le 5^e pays du continent africain de par sa superficie après le Soudan, la République Démocratique du Congo. Il est entouré de six (6) pays voisins : la Lybie au Nord ; la RCA au Sud ; le Cameroun, le Nigeria et le Niger à l'Ouest ; le Soudan à l'Est. Etant un pays agro-pastoral, le Tchad est souvent secoué par les conflits intercommunautaires et qui finissent toujours par des drames : bagarres ; blessures mortelles, exodes ruraux ; migrations, etc. Le Tchad, pays continental et enclavé, s'étend sur un vaste territoire dont 482500 Km² sont à vocation agricole. Le relief est celui d'une demi-cuvette dont le fond est occupé par le Lac Tchad, réceptacle final des vastes plaines d'inondation des fleuves (Chari et Logone). En 1995, sur des chiffres basés sur le recensement, la population totale est estimée à 6.360.000 habitants dont 4.998.000, soit 78% représentent la population rurale. Cette population est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire, la moitié de celle-ci est concentrée au sud du pays qui représente le 10 % du territoire national. Le taux de croissance démographique est de 2,6%.

Le pays est divisé en trois zones climatiques : la zone saharienne au nord du pays est caractérisée par une pluviométrie de moins de 350 mm, l'élevage constitue l'activité

dominante, l'agriculture restant très localisée autour des oasis. A ces trois grandes zones climatiques correspondent des types de végétation différente : le désert au nord, la steppe dans la zone sahélienne et la savane qui se termine par une forêt claire dans la zone soudanienne.

1.2. La sous-préfecture de Bologo : un front pionnier

La préfecture de Bologo (chef-lieu de Canton lélé) où a été réalisée cette étude est l'une des plus grandes circonscriptions économiques du pays avec une superficie de plus de 105 Km² et une population de 100907 habitants. L'organisation administrative de cette sous-préfecture se présente comme suit : 04 cantons, 324 villages et 324 chefs des villages (recensement de 2024). Elle est située à une dizaine de kilomètres de Kélo, dans la région de la Tandjilé au Sud du Tchad. A cause de son climat soudanien, la région permet le développement d'une agriculture pluviale et un élevage extensif. Les conditions climatiques d'une telle zone sont bien connues. Une saison des pluies qui s'étale de mai à octobre. Rapport d'étude sur les entraves à la cohabitation entre les agriculteurs et éleveurs. Théoriquement les populations de Bologo connues au Tchad sous l'appellation de ' ' lélé ' ' : ce qui signifie « manger ». Bien qu'aucune étude sérieuse de l'histoire ancienne des lélé n'ait été entreprise jusqu'à ce jour mais cet ethnie est le plus connue par les tchadiens, les colonisateurs ainsi que quelques ONG qui travaillent dans la zone. La sous-préfecture de Bologo fait partie des zones les plus arrosées du Tchad, il est le domaine de la savane arborée forestière qui pousse sur les sols rouges ferrallitiques, communément appelé latérite. Les sols se développent sur des grès ou des argiles. La valeur agricole de ces sols très profonds est moyenne à bonne. Les zones agricoles superficiellement sableuses, sont sujettes à une érosion importante après défrichement. Dans les bassins alluviaux du Chari, ce sont des vertisols et des sols hydromorphes.

En dépit du renforcement du rôle de l'élevage avec ces nouvelles fonctions : l'épargne et la mécanisation des cultures, son intégration au système de production est encore mal perçue dans la sous-préfecture. Cette situation se traduit par des comportements ou des pratiques accentuant la marginalisation du troupeau dans la région au niveau de l'espace agricole. A ces deux activités de base, s'ajoutent les activités artisanales et commerciales. La population lélé pratique soit le christianisme, soit l'animisme ou soit le panthéisme. L'islam est pratiqué par la population venue pour la plupart de la zone nord du pays (commerçants, éleveurs). L'organisation territoriale de base est le village. La terre constitue le principal moyen de production de la société villageoise. Sa gestion reste communautaire et elle fournit l'essentiel des besoins de la société (alimentation, énergie, etc.).

Mais il faut noter que cette sous-préfecture a été le théâtre d'un violent affrontement communautaire, le mardi 15 novembre 2016¹. Ce conflit meurtrier a opposé des agriculteurs et éleveurs (13 morts) suite à la gestion de l'espace (journal le Pays/Tchad).

2. L'analyse des stratégies des agriculteurs et des éleveurs

L'analyse systémique s'intéresse au "comment" des choses. Dans notre cas, comment se tissent les relations entre les différents acteurs ? Alors l'analyse stratégique s'intéresse au "pourquoi" des choses : pourquoi les acteurs adoptent telle ou telle position ? Nous tenterons de dégager dans cette partie les stratégies qui motivent et conditionnent les comportements des agriculteurs et des éleveurs.

2.1. Les stratégies des agriculteurs.

Les stratégies des agriculteurs pour la grande partie, concourent à la préservation de leur mode de vie et de leur niveau de vie. Plus rares sont celles qui visent à une transformation de leur système de production. Les agriculteurs à la recherche des terres : Face à la pression croissante sur les terres cultivables, les agriculteurs ont adopté une stratégie d'accroissement des surfaces cultivées et aux marquages des terres. Cette extension des surfaces cultivées se fait de plus en plus dans les zones marginales, traditionnellement réservées aux pâturages. D'une part, ces stratégies d'accroissement des surfaces cultivées vont à l'encontre d'une stratégie de maintien de la fertilité du sol et d'autre part, l'absence des droits de propriété individuelle indéniable n'incite pas les paysans à investir dans l'aménagement et l'entretien de leurs terres.

Toutefois on observe une différenciation selon les localisations des parcelles. Les parcelles situées autour des habitations sont mieux entretenues, car ils détiennent un droit de propriété assez reconnu par les siens. Par ailleurs, les agriculteurs ont adopté une stratégie de protection de leur terre. L'organisation spatiale des parcelles mises en valeur traditionnellement en rayon autour du village semble disparaître au profit d'une nouvelle organisation qui consiste à installer plusieurs cultures sur les terres se trouvant à la périphérie du village (le cas de Marbelem, un des villages de ladite sous-préfecture). C'est qui constitue une ceinture de sécurité pour le village. Une tendance vers une gestion individuelle : L'extension des surfaces cultivées repose sur les stratégies individuelles qui dépendent du niveau de revenu de l'agriculteur et de ses relations avec les chefs coutumiers (chefs de terre, par exemple). Cette course à la terre reposant sur des relations de clientélisme conduit à minimiser la gestion

¹ <https://www.lepaystchad.com>

collective des ressources naturelles mais aussi de l'espace. C'est ainsi que la vaine pâture des résidus des récoltes connaît de problème aujourd'hui.

Certains agriculteurs préfèrent récolter leurs résidus pour l'alimentation de leurs animaux en saison sèche. A Bologo, la vente ou la location des terres se fait sans recours au chef de terre ni au chef du village. Accroître l'effectif du troupeau : D'autres enjeux conditionnent les stratégies des agriculteurs : le facteur risque, et qui peut même présenter un aspect contradictoire. La stratégie d'accroître les surfaces cultivées et en même temps chercher à augmenter les effectifs du troupeau pour pallier aux risques peut paraître contradictoire.

Mais cette contradiction n'apparaît pas assez clairement dans la tête des agriculteurs. Pour l'instant, l'élevage semble être encore un investissement rentable où les agriculteurs investissent le surplus du revenu d'arachide, le mil ou le coton. Le développement de l'élevage chez les agriculteurs leur donne sans doute, une indépendance en ce qui concerne le remplacement de leurs animaux de trait vis-à-vis des éleveurs mais entre en concurrence avec les troupeaux de transhumants sur les ressources fourragères. La préservation du niveau de vie : Nombreux sont les pratiques mises en œuvre par des agriculteurs pour répondre aux défis auxquels ils sont soumis. Il va de la migration à la diversification ou à l'abandon de certaines cultures.

Devant cette situation de pression foncière, certains agriculteurs ont choisi la fuite. Ils quittent leurs terroirs saturés pour s'installer dans les zones les moins saturées. C'est le cas des paysans de "Marbelem Kara" qui ont quitté leur village pour la zone de Dafra (sous-préfecture de Manbagué). Au défi des dégâts des cultures par des animaux des transhumants, les agriculteurs ont répondu soit en développant des variétés à cycle court et en abandonnant des variétés à cycle long (le manioc n'est plus cultivé dans la plupart des villages qui constituent la sous-préfecture de Bologo depuis l'an 2000. Pourtant, c'est un manque à gagner pour ces villages).

2.2. Les stratégies des éleveurs.

Les éleveurs qui constituent un groupe minoritaire dans la sous-préfecture de Bologo, pour faire face à la rareté des terres pastorales, ont développé des stratégies plus strictes pour l'accès aux ressources et tentent de se faire reconnaître des droits territoriaux. La politique de contrôle foncier : la transhumance se pratique pourrait-on dire par hypothèse là où la terre n'est pas un facteur limitant ou du moins organisée. Lorsque tel n'est plus le cas, quand la terre devient un facteur limitant, et que les droits et les règles qui doivent favoriser les déplacements des hommes et du bétail ne sont pas bien clairs : c'est la crise. Les éleveurs sont

contraints, pour faire face à cette crise, de définir plus strictement les conditions d'accès aux ressources et tenter de se faire reconnaître les droits territoriaux. Bref, selon Digard (1993, et al) les éleveurs sont entrés dans une logique de contrôle foncière, ce qui se traduit chez certains éleveurs par la sédentarisation pour marquer leur espace, chez d'autres en renonçant temporairement à la transhumance sur des grandes distances. Mais ces stratégies de contrôle foncier modifient l'organisation sociale des éleveurs transhumants d'une part et d'autre part, affaiblissent leurs relations avec les agriculteurs. Pour se faire reconnaître et entendre, les éleveurs n'ont pas choisi la voie de dialogue. Ils ont adopté un comportement agressif et violent. Ce qui entraîne souvent des affrontements entre les deux groupes sociaux.

Nous avons vu que, les stratégies des sédentaires qui cherchent à s'approprier par la défriche des terres qui servaient jusqu'à là aux transhumants, obligeant ceux-ci à chercher à se sédentariser et à créer une poche de résistance en zone soudanienne. C'est une situation, pourrait-on dire des rapports de forces qui portent en elle déjà les germes du conflit. Depuis un certain temps, certains éleveurs transhumants font la conquête des terres, pas seulement pour accéder aux ressources, mais également pour y implanter leurs Ferricks et leurs champs de manière plus ou moins durable. Certains Ferricks prennent l'allure d'un véritable village. (les villages Marbelem Mbogtol et Bornou par exemple). Des tentes font progressivement place aux maisons construites et derrière celles-ci s'étendent des champs de maïs, du mil et autres cultures. Mais cette forme de sédentarisation des éleveurs transhumants ne semble pas constituer le stade ultime d'une évolution régressive et irréversible du nomadisme, mais semble plutôt être une forme d'adaptation provisoire et une condition de survie (Retaille, 1989).

Stratégie de recherche d'un équilibre économique : Compte tenu du faible taux de croit de leurs animaux, suite aux aléas climatiques devenus de plus en plus rudes, certains éleveurs (Mbororo ou Foulata) s'adonnent aux activités agricoles pour éviter une forte ponction dans leur cheptel. La complémentarité entre ces deux activités contribue à atténuer les risques et à maintenir constant l'effectif du troupeau ou bien à l'accroître. Cette pratique entre en opposition avec les intérêts des agriculteurs. Chaque année, les éleveurs installent les cultures sur les parcs de leurs animaux et créent un nouveau parc. Les agricultures d'une part ne bénéficient plus des déchets des animaux et d'autre part constatent chaque année que leur terre (selon les agriculteurs) est grignotée par les éleveurs. C'est cela la source des conflits.

3. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs : un phénomène multidimensionnel

Compte tenu du caractère rural de son économie, qui se repose sur l'agriculteur et l'élevage, la zone a depuis longtemps vécu des conflits et continue à les vivre. Des conflits d'intérêts mais aussi d'autorité entre les membres de différentes communautés. Il peut s'agir de conflit entre agriculteurs/agriculteurs, éleveurs/éleveurs ou agriculteurs/éleveurs ou encore entre les différents chefs (traditionnels, administratifs ou militaires).

Dans la sous-préfecture de Bologo, il existe toutes ces formes de conflits. Nous aborderons dans le cadre de notre recherche que le type du conflit opposant les agriculteurs et les éleveurs. Mais il n'est pas facile de définir concrètement en se basant uniquement sur les pratiques agriculteurs ou éleveurs dans la mesure où la tendance actuelle est d'associer dans le même système de production les cultures et l'élevage.

Dans cette partie, nous présenterons le contexte du conflit et nous tenterons d'analyser le conflit dans ces différentes dimensions. Nous tenterons également d'explicitier ce que nous appelons agriculteur ou éleveur. Enfin, nous aborderons aussi dans cette partie les mécanismes de règlement des conflits d'usage. Eléments de classification : il nous paraît important de préciser avant tout, qui nous qualifions d'éleveur ou d'agriculteur. La distinction entre éleveur et agriculteur sur le terrain ne paraît pas évidente.

Partout au Tchad, et dans la sous-préfecture de Bologo en particulier, les activités agricoles et pastorales coexistent, bien que certains s'affirment avant tout, éleveurs et d'autres prioritairement agriculteurs. Il reste pour une grande partie des unités de production, ces deux activités coexistent avec équilibre. Dans les 04 cantons, il reste aussi tout exceptionnel de rencontrer des éleveurs ne mettant pas des champs en culture que des agriculteurs ne gérant pas quelques têtes de bétail. Si aujourd'hui, un mode de production caractérise encore divers groupes sociaux (le Peul est le prototype de pasteur) la tendance va dans le sens de la complexification. La coexistence de l'élevage et l'agriculture chez les agriculteurs et éleveurs vise à limiter les effets directs ou indirects des aléas et les contraintes climatiques que connaissent les pays sahéliens (Milleville, 1989). Ce système de production joue un rôle de régulation essentiel. La plupart des unités de production combinent à des degrés divers l'élevage et l'agriculture, qui concourent à la satisfaction des besoins alimentaires et monétaires.

Au fait, cette complexité de système de production rend difficile la compréhension de la situation conflictuelle qui prévaut dans la Tandjilé-Ouest. En effet, la classification de différentes formes du monde pastoral est un vieux débat entre géographes, économistes et

ethnologues. Rapport principal du ME, 1998. Réflexion prospective sur l'élevage au Tchad. (Milleville, 1989, Pp.57-77)². Les géographes, dont l'intérêt s'est focalisé sur la caractérisation de la mobilité pastorale, ont produit des classifications qui, souvent privilégient des critères liés à l'habitat et aux caractéristiques des mouvements effectués (Digard, 1983).

Les ethnologues quant à eux accordent beaucoup d'importance aux critères liés à l'organisation sociale (tels qu'aux modèles résidentiels, division sociale et familiale du travail, le degré de stratification sociale...). Ils trouvent que l'identification d'un type de déplacement ne permet pas de conclure à la présence d'un type particulier d'organisation sociale. Les économistes privilégient les critères liés aux activités productives et à la formation des revenus. Est ainsi qualifié d'éleveurs, un système dans lequel au moins 50% du revenu brut des unités domestiques (production commercialisée et la part de la production autoconsommée) provient de l'élevage ou des activités liées à l'élevage et d'agro-pasteur, un système dans lequel au moins 50% du revenu brut provient des activités liées à l'agriculture et au moins 10% de l'élevage (Digard, 1983, op cit.).

3.1. Conflit intercommunautaire

Le conflit, c'est « l'expression d'une crise, d'une rupture ou d'un enjeu qui s'est instauré entre les deux acteurs. Les enjeux peuvent évidemment être de différente nature : matérielle ou immatérielle » (Larousse, 2000). Dans l'ensemble, c'est la poursuite des intérêts différents qui débouchent sur des affrontements, des rivalités, des luttes qui peuvent aller à des pertes en vie humaine. La notion de conflit fait allusion à une relation de tension et d'oppositions entre personnes. « Il y a conflit quand il y a un « choc des forces en lutte », ces luttes pouvant être plus ou moins violentes ou connaître différents degrés, du désaccord ou distendus langagier jusqu'au recours aux armes ». Les conflits troublent le vivre-ensemble, déchirent les tissus sociaux, brisent les chaînes de la cohabitation pacifique, perturbent la vie des hommes et font partie intégrante de leur quotidien. S'ils existent dans une société (ouverts ou latents), sont les symptômes et les caractéristiques des profondes mésententes, de diversion de points de vue entre les différentes parties.

Les différents jeux d'acteurs (poursuite des objectifs et des intérêts différents, trafic d'influence...) de gestion des ressources foncières, l'inadaptabilité de la politique foncière, la mauvaise pratique des modes d'utilisation des ressources naturelles occasionnent des conflits

² Milleville, *Activités agro-pastorales et aléa climatique en région sahélienne*, Edition ORSTOM. In risque en agriculture, 1989, p 57-77

entre les agriculteurs et éleveurs qui ont de modes d'utilisation, de gestion des ressources naturelles différents ainsi que leurs modes de vie et leurs cultures. Des conflits qui sont à l'origine d'une crise multidimensionnelle très complexe et délicate qui pose de sérieux problèmes socio-économiques et politiques. Les conflits intercommunautaires (agriculteurs-éleveurs) de ces dernières années au Tchad autour de la question de l'accès, de l'utilisation et du contrôle des ressources naturelles sont les caractéristiques de ce conflit ouvert qui occasionne un fort repli identitaire et communautaire tout en poussant les communautés vers des initiatives dangereuses de groupes d'autodéfense.

Des pratiques par la base qui montrent l'absence et/ou l'incapacité de l'Etat à assurer la sécurité de sa population. La pratique de l'autodéfense constitue une alternative face à la faillite de l'État mais elle peut en même temps se constituer en un risque au cas de dérive. Eu égard à ces différentes théories sur les conflits, leurs origines et leurs résolutions, la gestion durable des conflits agriculteurs-éleveurs au Tchad pose le problème crucial du risque et des impacts de cette conflictualité sur le processus du développement et de la construction du jeune Etat tchadien tout en mettant en exergue l'importance d'un bon système judiciaire et de l'Etat de droit.

3.2. Causes des conflits

3.2.1. Facteurs environnementaux et climatiques

La sécheresse, la désertification, le manque d'eau et la dégradation des pâturages réduisent les ressources disponibles, créant une compétition accrue entre agriculteurs et éleveurs.

3.2.2. Mauvaise gouvernance des ressources

L'absence de transparence et de plans d'action adéquats pour la gestion des ressources naturelles, combinée à une mauvaise communication, alimente les tensions.

3.2.3. Marginalisation et discrimination

Des groupes sociaux sont exclus de l'accès aux ressources et à la terre, ce qui engendre des conflits.

3.2.4. Pression démographique

La croissance de la population augmente la demande en ressources, accentuant la concurrence pour les terres arables, les pâturages et l'eau.

3.2.5. Prolifération des armes

Le manque de contrôle sur la circulation des armes parmi les civils aggrave la violence lors des conflits, comme l'a noté l'OCHA.

3.3. Conséquences des conflits

3.3.1. Violence et insécurité

Les tensions et les disputes liées aux ressources conduisent à des violences communautaires et à un climat d'insécurité généralisé.

3.3.2. Déplacements et aide humanitaire

Les conflits peuvent entraîner des déplacements de populations, et le manque de transparence dans l'aide humanitaire peut créer des sources supplémentaires de conflit, souligne.

3.3.3. Tensions économiques

L'accès inégal aux ressources et l'incapacité à utiliser les recettes des ressources comme le pétrole pour soutenir une croissance équitable exacerbent les défis économiques et sociaux.

3.3.4. Insécurité alimentaire

Les menaces sur l'agriculture et l'élevage dues à la dégradation des sols, à l'érosion et aux perturbations climatiques augmentent l'insécurité alimentaire (OCHA, 15 nov., 2022). Bref, la combinaison de contraintes environnementales et d'une gouvernance défailante des ressources naturelles au Tchad crée un cercle vicieux qui alimente des conflits intercommunautaires dévastateurs, avec des conséquences multiples sur la vie des populations et la stabilité du pays (Bernard CHARLERY DE LA MASSELIERE, 2000).

3.3.5. Tchad : Aperçu des conflits intercommunautaires (juillet 2021)

6 août 2021 — L'accès à l'aide humanitaire a également été identifié comme une source de conflit (4%), en raison du manque de transparence

3.3.6. Conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la zone soudanienne du Tchad

Les causes du conflit entre agriculteurs et éleveurs La poussée démographique, les perturbations climatiques et ses conséquences (Agritrop)

3.3.7. Prévention et résolution des conflits communautaires

Ces causes comprennent la concurrence au niveau local entre les élites politiques, l'accès aux ressources et aux droits fonciers (OCHA, 2021).

4. Enjeux et défis des conflits intercommunautaires et leurs impacts sur le développement et la construction au sud du Tchad

Le contexte sécuritaire de la sous-région, caractérisé par de crises sécuritaire et conflictuelle dans les pays voisins comme la République Centrafricaine, le Cameroun, le Soudan, le Nigeria et récemment le Niger, contribue largement à la recrudescence des conflits

intercommunautaires et de l'insécurité au Tchad. Les éleveurs nomades qui étaient habitués à de longues transhumances allant d'un pays à un autre se retrouvent désormais privés de cette mobilité et sont obligés de se tourner vers des zones humides des régions sud du pays qui sont en saturation à cause de l'intensification des activités agricoles.

À côté des grands conflits armés (guerres-civiles, mouvements rebelles, coups d'Etat, terrorisme, etc.) qui attirent le regard de presque tout le monde et dont des grands moyens sont mobilisés pour y répondre. Il y a une typologie de conflits liée à l'accès, au contrôle et à l'utilisation des ressources naturelles qui se superpose et se juxtapose dont peu de moyens sont mobilisés pour y répondre. Pourtant, cette conflictualité menace et enjambe le lent progrès du développement et de la démocratisation du pays au même pied d'égalité que les conflits armés et parfois même plus. C'est une méthode développée dans le Sahara et le Sahel qui consiste en des attaques armées sur les populations nomades ou sédentaires axée sur le vol des troupeaux, le pillage des biens et les captures d'esclaves. Sa particularité demeure la rapidité, la ruse et la surprise sporadiques avec de moindres conséquences sur le processus de développement et de la construction de l'Etat.

Mais aujourd'hui, force est de constater que cette forme de conflictualité est très dynamique avec un taux de fréquence très élevé qui se généralise à tout le pays en se fixant sur les dividendes des anciens conflits armés. « Des conflits qui pourraient être résolus par les autorités locales au cas par cas, on assiste depuis quelque temps à une aggravation de la situation ». Dans un rapport publié en juillet 2021, l'ONU avait annoncé que les affrontements intercommunautaires au Tchad auraient fait « 309 morts et 182 blessés, déplacé plus de 6 500 personnes, entraîné la destruction de biens et de moyens de subsistance, et provoqué de très fortes tensions entre les communautés ». En 2022, cette même conflictualité a occasionné plus de 300 morts et l'année en cours enregistre déjà plus de 300 morts avec des milliers de blessés, de dommages matériels (vol de bétail et produit alimentaire, villages et champs incendiés, etc.).

Les conflits intercommunautaires, conduisent à une destruction ou à une dévalorisation du capital physique (infrastructures, équipements), du capital humain ainsi que du capital social qui repose sur la confiance, les règles ou les réseaux de relations. Les comparaisons internationales montrent que les guerres font chuter le revenu par tête de 15 %, amputent de deux points le taux de croissance et conduisent à une fuite des capitaux frappant en moyenne 20 % des actifs 26. Les coûts financiers qui s'imposent au gouvernement dans le cadre de leur résolution, pèsent sur le budget de l'Etat sans oublier le fait que ces conflits

intercommunautaires par leur caractère répétitif contribue à la déflagration du climat d'affaires.

Conséquence, on arrive à un faible taux d'investissement étranger à cause de risques d'insécurité. La croissance économique se trouve directement impactée dans un pays comme le Tchad dont les flux commerciaux sont basés en grande partie sur les produits agropastoraux. Tout en sachant que « le secteur rural occupe une place prépondérante par sa forte participation à l'économie nationale ». L'agriculture et l'élevage en sont les principaux piliers et contribuent en moyenne à 40 % à la formation du PIB. « Les violences ordinaires ont une histoire : le cas du Tchad » (Politique africaine, N°91, pp. 51-67). A titre d'exemple, le capital cheptel seulement est estimé à environ 1, 5 milliards d'euros engendrant un flux financier annuel supérieur à 150 millions d'euros.

Dans une situation normale, ces différentes ressources devraient être utilisées durablement par les différents acteurs, mais ce n'est pas le cas et cela suscite des enjeux et défis liés à leurs modes de gouvernance qui sont devenus des sources de conflits et d'insécurité. En ce qui concerne le secteur agricole, le Tchad est considéré comme le pays sahélien dont le potentiel agricole est le plus fort : 55 % des terres ont un potentiel élevé, permettant une saison agricole de plus de 50 jours. Des terres agricoles qui représentent 48 millions d'hectares, soit 38 % du territoire national. Les terres arables représentent seulement 8 % des terres agricoles, le reste étant des pâturages (temporaires et permanents), indiquant le poids de l'élevage dans l'occupation de l'espace.

La population agricole était estimée à 6,8 millions de personnes en 2005 dont 3 millions d'actifs. La surface arable est ainsi inférieure à 1,3 ha par actif. La superficie des terres irrigables est de 5,6 millions d'hectares dont 6%, soit 330 000 hectares, sont considérés comme facilement irrigables. Or, seuls 7 000 hectares sont irrigués soit 0,13 % du potentiel irrigable. Sur ces 7 000 ha irrigués, seuls 2 000 ha sont aménagés, ce qui représente une part infime des terres arables. L'irrigation est pratiquée à petite échelle et de manière traditionnelle. Ces énormes pertes sont souvent causées par l'inefficacité des services de l'État à relever le défi de l'insécurité et de la gouvernance de conflit, l'insuffisance et/ou l'absence de mécanismes et politiques de développement l'espace rural, la mauvaise gestion de ces conflits à cause de la corruption, du clientélisme et du communautarisme, la mauvaise pratique des modes d'accès et d'utilisation des ressources naturelles etc. Tous ces problèmes impactent négativement sur le processus de développement durable, de la gouvernance sécuritaire, de la démocratisation et de la construction de l'État qui devront être boosté par un

climat de paix et de stabilité. Les enjeux et défis sécuritaires internes et externes ont poussé le Tchad sous le règne de Deby père à intervenir militairement dans la sous-région dans un contexte de manque de coordination. (Plan National de développement de l'élevage, 2009-2016).

La faillite de l'Etat qui se traduit sur le terrain par son incapacité à préserver la sécurité sur toute l'étendue du territoire et son incapacité à se projeter dans le long terme à travers des programmes et politiques publiques durables et vivables constituent les enjeux structurants de la gouvernance sécuritaire et des conflits intercommunautaires. Si le Tchad arrive à faire face positivement à ces enjeux et défis sécuritaires et de la gouvernance des conflits intercommunautaires, il pourrait amorcer une vraie phase de son développement socio-économique et la construction de son Etat-nation qui nécessite un climat de paix et de sécurité.

5. Proposition de pistes de solutions, de suggestions, de recommandations et des actions de prévention des conflits.

Le contexte (économique, politique, religieux et culturel) de ces conflits et les enjeux qui en découlent, montrent les caractéristiques d'un système de conflits qui s'enracine et qui risque de devenir plus dangereux dans le futur. Ceci étant, cette complexité conflictuelle appelle à des nouvelles approches de résolution à travers un changement de paradigme, car plusieurs tentatives de résolution jugées moins pratiques et éphémères ont lamentablement échoué. Ce qui aujourd'hui nous amène à poser plusieurs questions (en termes d'enjeux et défis) du modèle de gouvernance sécuritaire et conflits intercommunautaires et de proposer les pistes de solutions, de suggestions et recommandations.

5.1. Proposition de pistes de solutions, de suggestions et recommandations :

Mise en place de stratégies et politiques de prévention et de gestion de crises sécuritaires et de conflits ;

- Mise en place d'un cadre juridique et normatif efficace (code foncier) pour la gestion durable des ressources foncières au Tchad ;
- La mise en place de conventions locales de gestion des ressources naturelles, impliquant toutes les parties prenantes (agriculteurs, éleveurs, chefs traditionnels), a démontré son efficacité ;
- La mise en place d'un programme de gouvernance spéciale pour régler les conflits agriculteurs et éleveurs ;

- La prise en compte des crises climatiques dans la mise en place des politiques publiques liées à la gouvernance sécuritaire ;
- L'élaboration d'une politique nationale de sécurité et de gouvernance de conflits intercommunautaires ;
- La mise en place d'un programme de gouvernance démocratique de la sécurité et de la coalition de la société-civile pour appuyer le processus de la gouvernance sécuritaire ;
- Mise en place du Cadre juridique et normatif de la gouvernance sécuritaire et de conflit.

5.2. Actions de prévention et de la gouvernance sécuritaire et de conflits intercommunautaires

- Information, formation et sensibilisation sur les crises sécuritaires et conflits intercommunautaires ;
- Création et/ou renforcement des systèmes d'alerte précoce (SAP) ;

Renforcement des capacités des autorités administratives et traditionnelles sur la gestion des crises sécuritaires et des conflits agriculteurs et éleveurs.

5.3. Les mesures nécessaires à prendre pour mettre fin aux conflits agriculteurs et éleveurs au Tchad.

Les solutions aux conflits entre agriculteurs et éleveurs au Tchad peuvent inclure :

- Dialogue et médiation : encourager le dialogue et la médiation entre les deux parties pour trouver des solutions pacifiques aux conflits,
- Mise en place de comités locaux de gestion des ressources naturelles : mettre en place des comités locaux composés d'agriculteurs, d'éleveurs et d'autres parties prenantes pour gérer collectivement les ressources naturelles et prévenir les conflits,
- Délimitation des zones d'exploitation agricole et d'élevage : délimiter clairement les zones d'exploitation agricole et d'élevage pour éviter les conflits liés à l'utilisation des terres,
- Sensibilisation et formation : sensibiliser les agriculteurs et les éleveurs aux enjeux liés à la cohabitation et les former à des pratiques agricoles et d'élevage durables,
- Renforcement des dispositifs de sécurité : renforcer la présence des forces de sécurité pour prévenir les conflits et protéger les populations vulnérables,
- Promotion de l'agroécologie : encourager les pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement, qui peuvent contribuer à réduire les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles,

- Partage des bénéfices : encourager le partage équitable des bénéfices issus de l'exploitation des ressources naturelles entre agriculteurs et éleveurs pour favoriser la cohabitation pacifique, etc.

Les autorités tchadiennes, ainsi que les organisations internationales et les ONG, ont tenté de résoudre ce conflit en mettant en place des comités de gestion des ressources naturelles, en promouvant le dialogue entre les agriculteurs et les éleveurs, et en développant des programmes de sensibilisation et de formation

6. Synthèse

Pendant la période de transition politique (avril 2021, mai 2024), les provinces du sud et du centre du Tchad ont été le théâtre d'une centaine de conflits entre populations sédentaires et certains groupes d'éleveurs. Ces affrontements ont fait plus d'un millier de morts et plus de 2 000 blessés, aggravant l'insécurité alimentaire des régions touchées et renforçant la perception d'un clivage entre le nord et le sud du pays. Ces conflits aux origines multiples s'intensifient. Motivés par de fortes revendications identitaires, certains éleveurs utilisent désormais des armes de guerre.

Sans réponses appropriées, les fractures communautaires pourraient conduire les populations sédentaires à former des milices d'autodéfense, et accentuer les divisions entre Tchadiens. Certains groupes d'éleveurs ou les bergers qu'ils emploient lors de litiges avec les populations sédentaires, sapant la confiance des communautés du sud envers le gouvernement et renforçant la confusion entre l'Etat central et les éleveurs. Le président Mahamat Déby Itno devrait faire de la résolution de ces conflits une priorité. Il devrait mettre en place des mesures sécuritaires pour enrayer l'utilisation d'armes à feu et empêcher l'apparition de milices d'autodéfense, et soutenir des initiatives durables impliquant les populations affectées pour faciliter la médiation des conflits et la poursuite des auteurs de crimes.

Conclusion

La gouvernance du secteur de la sécurité est la colonne vertébrale du processus de développement et de la construction d'un État. Les enjeux et défis sont nombreux compte tenu des facteurs internes et externes ainsi que de la complexité du contexte et de la culture militaire du Tchad. Ce qui rend la question de la gouvernance sécuritaire très difficile, pourtant, il faut une gouvernance démocratique de la sécurité afin de répondre aux menaces sécuritaires qui pèsent sur le pays et d'asseoir le concept de la sécurité humaine au Tchad.

Les résultats de cette recherche pourraient servir de base de réflexions pour des recherches plus poussées dans le domaine de la gouvernance de la sécurité et des conflits intercommunautaires. Ils pourront servir aussi à la prise de décision par nos autorités nationales et internationales dans le cadre de la gouvernance sécuritaire et de conflits. Le grand public pourrait aussi en tirer profit et comprendre les grandes problématiques de la gouvernance sécuritaire et conflictuelle entre agriculteurs-éleveurs au tour de l'accès, de l'utilisation et la gestion des ressources naturelles.

Références bibliographiques

Tchad : dix morts dans un conflit intercommunautaire dans le sud », consulté le 15 août 2022, <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/tchad-dix-morts-dans-un-conflitintercommunautaires-dans-le-sud/2499902>.

ARDITI, Claude, 2003, « Les violences ordinaires ont une histoire : le cas du Tchad », *Politique africaine*, N°91, p.51-67, <https://www.cairn.info/revuepolitique-africaine-2003-page-51.htm>, Vue le 18 Novembre 2021

BAMBA Gaye. S., 2017, « Conflits entre agriculteurs et éleveurs dans un contexte de menaces asymétriques au Mali et au Burkina Faso », *Friedrich-Ebert-Stiftung*, 36 p.

BATTI Stella et al., 2003, « Théories de la sécurité », *Études internationales*, Paris, Montchrestien, 2002, 160 p.34, n°3, 493. <https://doi.org/10.7202/038671ar>.

CLANET J. C., 2005, *Conflits éleveurs-agriculteurs : une partition spatiale consensuelle*, <http://www.secheresse.info/spip.php?article1786>

CSAO-CILSS, 2008, *Profil sécurité alimentaire Tchad, Rapport final*, 23 pages www.food-security.net

DUTEURTRE Guillaume et MIAN-UDANANG Koussou, 2007, « Economie pastorale et marchés laitiers au Sahel : l'âge d'or du commerce de beurre clarifié au Tchad de 1930 à 1970 », *Rev. Elv. Méd. vét. Trop.*, Vol. 60, N°1-4.

http://www.irenees.net/bdf_fiche-notions-175_fr.html

RIOUX Jean François Rioux, 2010, « Les défis de la profusion des approches dans l'étude des conflits internationaux in Les sociétés au risque des conflits, perspectives internationales », *Actes du colloque d'Ottawa sous la direction de François Mabilie et Hélène Tessier*, éditions du Cygne, p.37-66.

- LEBOEU Aline. 1999, *Coopérer avec les armées africaines*, s. d., 68 p.
https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/cooperer_armees_africaines_leboeuf.pdf.pdf
- LEMARCHAND, René., 2005. « Où va le Tchad ? » *Afrique contemporaine*, n°215, n°3, p.117 -28, <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2005-3-page-117.htm>.
- MAGRIN G et al. 2015, « Atlas du Lac-Tchad », *Passages*, numéro spécial 183, 230 p.
- GOUPY Marie et ROMAN Sébastien Roman, 2015, « Usages et mésusages du conflit dans la démocratie », *Astérion*, n°13, mis en ligne le 02 juin 2015. URL : <http://journals.openedition.org/asterion>, 2592 p.
- HUGON Philippe, 2006, « Conflits armés, insécurité et trappes à pauvreté en Afrique dans Afrique contemporaine », n°218, p.33-47.
- REOUNODJI F., 2003, *Espaces, sociétés rurales et pratiques de gestion des ressources naturelles dans le sud-ouest du Tchad : vers une intégration agriculture élevage*, Thèse de Doctorat de l'Université de Paris I. 406 p. + Annexes.
- SOUGNABE Pabamé., 2000, *Le conflit agriculteurs/éleveurs dans la zone soudanienne : le cas du Moyen-Chari au Sud du Tchad*, mémoire de DEA, Université de Toulouse Le Mirail, Septembre, 87 p.
- ZAINI Moulaye et NIAKATE Mahamadou, 2012, *Gouvernance partagée de la sécurité et de la paix, l'expérience malienne*, Friedrich-Ebert-Stiftung, Abuja-Nigeria, 187 p.